



SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES

B.P : 955 Yaoundé, Cameroun - Tél: (+237) 222 201 910 - Fax: (+237) 222 209 869 - Site web : www.snh.cm

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°01/AONO/SNH/CIPM/2025 du 26 Juin 2025 relatif à la maintenance des installations de climatisation, de plomberie sanitaire et de protection incendie de l'immeuble siège (bâtiments principal et annexe) de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à Yaoundé, au Cameroun

1. Objet de l'Appel d'Offres

La Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection d'une entreprise devant réaliser les prestations de maintenance des installations de climatisation, de plomberie sanitaire et de protection incendie de son immeuble siège (bâtiments principal et annexe) à Yaoundé, au Cameroun.

2. Nombre de lots

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un lot.

3. Conditions de participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, spécialisés dans le génie civil ou le génie climatique, génie électromécanique et plomberie, et jouissant d'une expérience avérée dans ces domaines.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la SNH des exercices 2025 et suivants.

5. Retrait du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, et ce **jusqu'au vendredi 18 juillet 2025**, auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés de la SNH, sis à son immeuble siège à Yaoundé, sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) Francs CFA, dans le compte n°335 988 intitulé «Compte Spécial CAS ARMP»**, ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

6. Réunion préparatoire et visite du site d'exécution des prestations

Afin de s'assurer que les soumissionnaires appréhendent tous les contours de la mission et le contexte dans lequel celle-ci s'implique, la SNH organise une réunion et une visite du site d'exécution des prestations avec les sociétés ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres, **le jeudi 24 juillet 2025 à 10h00, heure locale**, à l'immeuble siège de la SNH, à Yaoundé.

Les sociétés ayant acquis le DAO sont tenues de participer à cette réunion et à cette visite ; et les frais y afférents sont à leur charge.

La participation à la réunion préparatoire et à l'intégralité de la visite du site de réalisation des prestations est obligatoire, sous peine de la non délivrance de l'attestation de visite par la SNH.

7. Dépôt des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir, sous pli fermé, au Secrétaire de la Cellule des Marchés de la SNH BP 955 Yaoundé, Tél.: (237) 222 209 864, Fax (237) 222 209 869, **au plus tard le jeudi 07 août 2025 à 14h00, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

« A l'attention de Monsieur l'Administrateur-Directeur Général de la Société Nationale des Hydrocarbures :

**Appel d'Offres National
Ouvert n°01/AONO/SNH/CIPM/2025
du 26 juin 2025, relatif à la maintenance des
installations de climatisation, de plomberie sanitaire
et de protection incendie de l'immeuble siège
(bâtiments principal et annexe) de la Société Nationale
des Hydrocarbures (SNH), à Yaoundé, au Cameroun »**

- Confidentiel -

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Caution de soumission

Sous peine de rejet de l'offre, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant de **quatre millions cinq cent mille francs CFA (4.500.000 FCFA)**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnée.

9. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du DAO sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du DAO.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis s'effectuera en deux (02) étapes. Il sera procédé dans un premier temps à l'ouverture des **plis A** « pièces administratives » et des **plis B** « offres techniques ». Cette phase sera suivie de l'ouverture des **plis C** « offres financières » des soumissionnaires dont les notes des offres techniques sont supérieures ou égales à quatre-vingt points sur cent (80pts/100).

L'ouverture des plis A et B aura lieu à l'Immeuble-Siège de la SNH à Yaoundé, **le jeudi 07 août 2025 à 15h00, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNH.

Seuls les soumissionnaires, ou leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à la session d'ouverture des plis.

11. Durée d'exécution des prestations

La durée d'exécution des prestations est de **trois (03) ans**.

12. Évaluation des offres

* Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non-conformité (y compris celui des membres du Groupement, le cas échéant) de l'une de ses pièces;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence de la méthodologie dans l'offre technique ;
- Prestations proposées par le Soumissionnaire, non conformes aux prescriptions définies dans les Termes de Référence ;
- Note de l'offre technique inférieure à quatre-vingt points sur cent (80pts/100) ;
- Personnel technique du Soumissionnaire non qualifié ;
- Absence de délai d'exécution des prestations ou délai d'exécution des prestations supérieur au délai maximum prescrit ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence de la preuve d'avoir déjà exécuté au moins un (01) marché de maintenance des installations de climatisation, au cours des cinq (05) dernières années. En cas de Groupement, absence de la preuve pour un des membres du Groupement d'avoir déjà réalisé au moins un (01) marché de maintenance des installations de climatisation, au cours des cinq (05) dernières années ;
- Avoir deux (02) Marchés ou plus en cours

d'exécution à la SNH. En cas de groupement, présence dans le groupement d'un Membre qui a deux (02) marchés ou plus en cours d'exécution à la SNH ; et

k) Absence d'une attestation de visite des lieux.

* Critères essentiels d'évaluation des offres techniques

N°	Critères essentiels	Notations
1	Présentation de l'offre	5 points
2	Compréhension du contexte et des objectifs de la mission	5 points
3	Méthodologie proposée par le Soumissionnaire pour la réalisation des prestations envisagées	10 points
4	Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation de la maintenance d'installations de climatisation, de plomberie sanitaire et de protection incendie	35 points
5	Références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission	45 points
Note technique totale (Nt)		100

L'évaluation des offres financières s'effectuera au terme de l'analyse des offres techniques, et uniquement pour les offres dont les soumissions n'ont pas été frappées d'élimination et qui ont préalablement obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt points sur cent (80pts/100).

L'offre financière ayant **le montant le moins élevé** reçoit une note financière (Nf) de 100 points.

Pour le calcul des autres notes financières, la formule suivante est utilisée :

$$Nf = 100 \times \frac{\text{Coût de l'offre financière la moins chère}}{\text{Coût de l'offre financière considérée}}$$

Les poids relatifs aux offres techniques et financières se présentent comme suit :

$$\begin{aligned} \text{Poids de l'offre technique (Pt)} &: 80 \% \\ \text{Poids de l'offre financière (Pf)} &: 20 \% \end{aligned}$$

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids technique (Pt) et de la note financière (Nf) par le poids financier (Pf) selon la formule suivante :

$$Ng = (Nt \times Pt) + (Nf \times Pf)$$

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée sera la « mieux-disante ».

Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

13. Attribution du Marché

Le Marché, objet du présent Appel d'Offres, sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la « mieux-disante ».

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires dans le cadre du présent Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès de la Cellule des Marchés de la SNH, aux heures ouvrables, à son Immeuble-siège à Yaoundé, B.P. 955 Yaoundé, Tél. : (237) 222 209 864, Fax : (237) 222 209 869, E-mail : CelluleDesMarches@snh.cm

(é) **Adolphe MOUDIKI**
Administrateur-Directeur Général